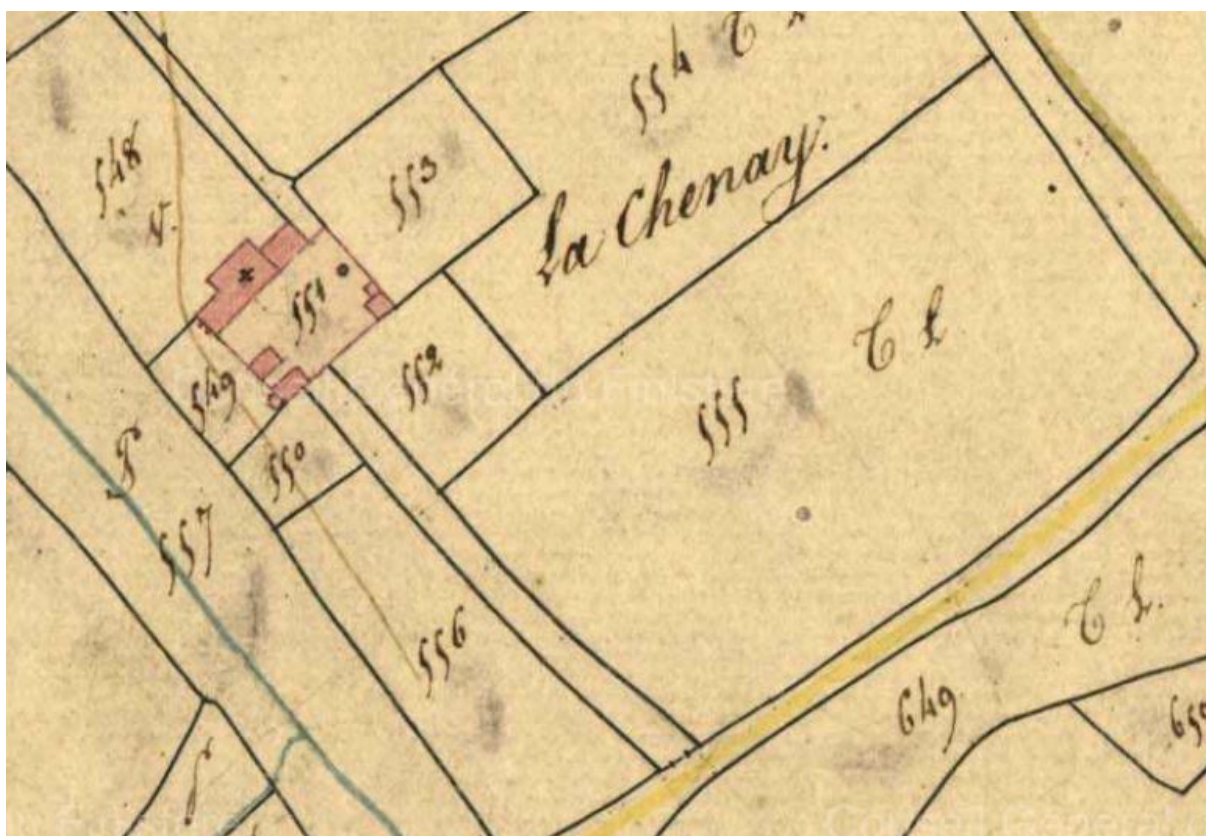


Le Vieux Presbytère de POULDERGAT (Ar Porspital Coz)



Cadastre « Napoléonien » 1829.

♦ 12/09/1771.

Inventaire au presbytère après le décès de François DERRIEN recteur.
A.D.F Série B N°18.

Cet inventaire réalisé par Yves DANIÉLOU pour le greffe, donne le descriptif pièce par pièce du lieu, il est réalisé en présence d'Anne ROUZIC servante et domestique du recteur et de Barbe NICOLAS mère du défunt recteur.

Dans la cuisine : Une table coulante, 1 table carrée, 1 lit clos avec ses accoutrements, 1 buffet vaisselier, 1 armoire à 2 battants, 2 pots de fer, 1 paire de landiers, 2 broches, 1 fusil, 6 chandeliers de cuivre, 2 pots à mouchettes avec 2 mouchettes, 1 chandelier, 4 douzaines d'assiettes en terre commune, 1 douzaine d'assiettes de terre fine, 6 grands plats de terre, 12 assiettes d'étain, 1 huche, 4 casseroles de cuivre, 1 poêle à frire.

Dans la salle : 1 table ronde, 1 petite armoire à 1 battant, 1 grand coffre, 6 chaises, 6 bouteilles de verre, 12 verres communs, 1 dévidoir.

Chambre au-dessus de la cuisine : 1 grand lit carré avec ses accoutrements et rideaux, 2 lits à tombeaux avec accoutrements, 1 petite table, 6 chaises, 1 grande armoire contenant : 6 douzaines de draps, 8 douzaines de serviettes, 2 douzaines d'oreillers, 5 douzaines de chemises, 1 moyenne armoire à 2 battants, 2 paires de pinces, 2 pelles à feu.

Dans le cabinet : 1 lit tombeau, 1 armoire où est enfermée la bibliothèque, 1 petit bureau à 2 tiroirs sans clef, 2 chaises, 1 prie Dieu, 2 fontaines, 1 fontanelle.

Autre chambre : 1 lit carré avec accoutrements, 1 petite table, 2 armoires à 2 battants où sont les hardes du défunt et de sa mère, 8 couverts en argent.

Grenier : environ 20 boisseaux de seigle et d'avoine.

Grange et écurie : 1 cheval, 3 bêtes à cornes, 1 selle, 1 charrette non ferrée 1 pelle en fer.

Cour : 12 cordes de bois, 400 fagots.

♦ **20 prairial An IV (8/06/1796).** A.D.F. Série Q : 1Q675 & 598.

Expertise du presbytère en tant que bien national.

Réalisé par Joseph Nicolas LE BOUR et François Fidèle LE GUILLOU experts nommés par le citoyen Maurice Marie CHEVÈ, accompagnés de Jacques MORVAN commissaire du Directoire. En voici le descriptif.

« La maison principale ouvrant au midi, couverte en ardoise et construite en partie maçonnerie partie brossage, ayant de longueur à deux longères 49 pieds, de franc à deux pignons 14 pieds & de hauteur compensée 15 pieds ; composée en son rez d'un salon, une boulangerie et une cave ; au premier étage deux chambres et deux petits cabinets et un grenier. Et pour batiments en dépendants adossés à sa partie nord une cuisine, un grenier audessus ayant dans cette partie et dans l'endroit servant à l'escalier en pierre de taille jusqu'au premier étage seulement trois ouvertures, cette partie contenant de long 28 pieds sur 8 pieds ½ de franc et 9 pieds de hauteur.

En la partie du levant... une écurie en ruine construite comme la maison principale couverte en ardoise à un pignon ayant de long à deux longères 24 pieds, 13 de franc et 12 pieds de hauteur. Le tout arrenté valeur de 1790, la somme de 25 livres.

La cour au midi... avec une porte cochère au midi et une ouverture au nord bout levant de l'écurie, contenant sous fonds 6 cordes, arrenté avec le puy et trois petites auges de pierre 42 sols.

La maison à four et le four en ruine au midi de la cour bout couchant, aussi couverte d'ardoise... 40 sols.

Une crèche en ruine au midi bout levant de la même cour... 40 sols. »

Au midi de la cour un jardin... avec une élévation en forme de terrasse en son bout du levant... contenant en fond 12 cordes, arrenté avec 7 arbres de prussiers et 2 jeunes chesnes sur la dite terrasse avec les fruitiers en plein vent et en espallier : 4 livres 10 sols ».

Suit le descriptif des terres en dépendant : l'issue bordée de 27 plants de frênes, châtaigniers et chênes, coutils, liors plous, courtil à chanvre, placître.

« Sommes en conséquence d'avis que les objets cydessus détaillés formant :

1°) Les batiments dépendant du presbytère... valait en 1790 en revenu annuel la somme de 35 livres 12 sols, lequel revenu multiplié par dix huit fois d'après la loi donne un capital de 640 livres 16 sols.

2°) Les terrains et bois... valait en 1790 en revenu annuel la somme de 17 livres 2 sols, lequel revenu multiplié vingt deux fois d'après la loi donne un capital de 376 livres 4 sols.

Total en revenu 52 livres 14 sols, en capital 1.017 livres. »

Le 25 prairial An IV (13/06/1796) avait lieu la vente pour la somme de 1.017 livres.



Comparaison et synthèse entre les 2 actes.

L'inventaire de 1771 décrivant les biens du Sieur recteur François DERRIEN décédé ne cite sans doute pas tout le lieu, certaines pièces et bâtiments ne sont pas nommés. A la Révolution l'écurie, le four à pain et la crèche sont en ruines.

Si l'on compare au cadastre Napoléonien de la commune qui date de 1829. On note qu'il y a peu de changement au niveau des bâtisses et du parcellaire. Dans la cour deux nouvelles constructions accolées dans l'angle est dont une toute petite.

La Chenay ou la Chesnay.

L'origine de ce toponyme vient de son propriétaire le Sieur Alexis Olivier VERCHIN officier de marine natif d'AVESSAC (44) où selon la tradition orale, la « *chesnaye* » était également le nom de sa propriété dans cette province.

Fils de Jean Joseph (né vers 1720 à ONNAING (59), décédé le 24/07/1798 à AVESSAC) marguillier, concierge du château de Pordor, et de Marie Thérèse MARION, mariés le 11/01/1762 à MALESTROIT (56), né au domaine de la Chesnais le 20/01/1770. Il épousa à DOUARNENEZ le 27 Fructidor An IV Marie Louise Raymonde Désirée LA

PLAINCHE ou LAPLANCHE¹ née le 25/10/1774, fille de feu Jean Jacques et de Marie Louise DEBON.

Ètait le second du corsaire Malouin Robert Charles SURCOUF (1773-1827) sur la «Confiance» frégate de 24 canons lors de la prise du vaisseau anglais le « Kent ». Sur les prises le capitaine touchait 12 parts et son second 10 parts.



Prise du vaisseau anglais le Kent par la Confiance le 7/10/1800
par Ambroise GARNERAY.

Qu'en est-il de l'usage de ce toponyme dans la commune.

Les registres paroissiaux, les actes d'état civil peuvent servir à la connaissance de l'usage des lieux dits. Le vieux cadastre de 1829 montre que le nom de la Chenay est usité lors de la réalisation du cadastre et aussi qu'il n'y a pas d'autre construction en ce lieu ; ce qui limite la possibilité de voir paraître cette appellation dans les actes d'état civil.

C'est ainsi que l'appellation « *vieux presbytère* » ou « *ancien presbytère* » est encore usité en 1814, 1816, 1817 et 1823 pour les naissances des enfants de Corentin COATMEUR et de Renée BOËDEC ; ainsi que pour la naissance de Marie Anne LUCAS fille de René et de Marie JOUIN. Cela se vérifie aussi pour les décès de Marie Catherine LE GALL fille de Vincent et de Marie LE FLOCH, comme pour le décès de cette dernière.

La première mention sous la forme « *Lachenay* » n'apparaît qu'au décès de M. Alexis Olivier VERCHIN² âgé de 67 ans propriétaire du lieu le 13/02/1837. Dès lors, c'est ce toponyme qui aura cours.

¹ Elle est décédée à l'âge de 32 ans le 14/01/1808 à DOUARNENEZ.

♦ 14 février 1837. A.D.F 32 U 8/13.

Scellés à la Chenay à la mort du sieur VERCHIN.

Nous Jean Guillaume BÈLÈGUIC juge de paix du canton de DOUARNENEZ assisté de notre greffier, informé du décès du Sieur Alexis Olivier VERCHIN propriétaire demeurant au lieu de la Chenay... qui a eu lieu hier à 7 heure du matin, ordonnons que pour la conservation des droits, les scellés seront apposés sur les meubles et titres. En conséquence nous nous sommes transportés dans son domicile... où étant entrés dans une cuisine s'est présentée Mademoiselle Anne LADVENANT pensionnaire chez le Sieur VERCHIN à laquelle nous avons fait part du sujet de notre transport... Nous avons procédé comme suit.

Dans la cuisine : 1 crémaillère, 4 trépieds, 1 triangle, 1 poêle à frire, 1 gril, 4 pots de fer, 4 chaudrons, pelle de fer et pincettes, 4 barattes, 3 bailles, ½ douzaine d'écuelles, 2 tamis, 1 armoire à 2 battants servant de laiterie, 1 buffet avec vaisselier garni de 2 plats d'étain, 3 plats en terre, 12 assiettes, 1 passe lait, 1 soupière ; 1 lit clos accoutré d'une couette, traversin de balle, couverture de balin ; autre lit clos accoutré, 1 armoire à 4 battants à l'usage des domestiques pour leurs hardes, 3 chaises, 1 petit bassin d'airain, 1 ribot à manivelle en bois, autre en terre, 1 tamis, 3 autres en osier, 3 scies, 2 haches, 1 fer à repasser, 1 table à 2 tiroirs dans lesquels se trouvaient : 1 rabot, 3 tarières, 3 ciseaux, 3 limes et 2 vieilles tenailles ; 2 bancs dossier, 5 faucilles, 1 tranche, 1 chaîne en fer, 1 marteau à faux avec enclume, 1 grand couteau de table, 1 panier pour couvrir le pain, 24 fuseaux de fil de chanvre, 2 pains de graisse.

Dans l'entrée : 1 fontaine en faïence, 1 arrosoir, 1 faucille, 1 armoire à clair-voie vide.

Dans la chambre du garçon : 1 lit clos accoutré de 2 couettes, 1 traversin en balle, 1 drap et 1 couverture de laine, 1 armoire à l'usage des domestiques, autre lit clos accoutré, 1 banc clos contenant les hardes sales des domestiques, 3 castelles, 1 baille, 1 grand pot de fer, 1 table ronde avec ses tréteaux, 1 table carrée avec ses tréteaux, 2 chaises, 2 cribles, 1 tamis, 1 croc en fer, 15 fléaux, 10 tranches, 3 crocs à frambois, 2 pelles... 2 sacs contenant l'un de la farine d'avoine et l'autre de la farine de seigle, 2 colliers et harnais de chevaux...

Dans la salle : 6 chaises et 1 fauteuil, 4 chandeliers dont 3 en fer blanc et 1 en cuivre, 1 petite console contenant du fatras, 1 fusil à 2 coups, 1 banc en bois, 1 armoire d'attache contenant 2 douzaines d'assiettes en porcelaine, 4 douzaines d'assiettes en faïence blanche, autre douzaine en faïence bleue, 18 plats, 24 gobelets en verre, 36 bouteilles vides, 18 bols, 1 chauffe plat, 2 sucriers, 1 moutardier, 1 pot à liqueur, 2 carafes, 2 entonnoirs, 2 soupières, 16 couteaux de table, 2 saladiers d'argent, 25 couverts en argent, 2 grandes cuillères et 6 petites en argent ; 1 mauvaise glace, 1 petite armoire d'attache contenant 6 Kg d'étoupe.

Dans le cabinet : 1 grande pendule, 1 montre en or, 1 microscope, 1 boîte en fer blanc à double compartiment vide, 1 lit à baldaquin accoutré d'une couette de balle, 1 couette de plumes, 1 matelas, 2 draps, 1 traversin et 1 oreiller de plumes, 2 couvertures de laine, 1 couvre lit ; autre lit à alcôve accoutré d'un matelas, 1 couette de balle, 2 traversins et 1 oreiller de plumes ; 1 petite table de nuit, 3 chaises, 1 pistolet, 1 petit bureau à 3 tiroirs contenant du fatras, 1 armoire à 2 battants contenant les hardes de Mademoiselle LA PLANCHE belle-sœur du décédé, 1 paire de bottes, 3 paires de souliers et 1 paire de sabots.

Dans la chambre au-dessus de la cuisine : 1 mauvais lit accoutré d'une pailasse, 1 couette de balle et 1 couverture verte, autre lit accoutré, 1 glace, 1 commode à 3 tiroirs, 1 mauvais bureau, 1 petite table de jeux, 1 table de nuits, 26 écheveaux de fil de chanvre, 10 grandes cuillères en buis et 6 petites, 1 bouteille rousse vide, 1 armoire à 2 battants contenant les effets, titres et papiers de feu Alexis Olivier VERCHIN sur laquelle nous avons apposé les scellés après l'avoir fermée à clef qui a été remise au greffier.

Dans la chambre noire : 1 faux, 2 rotissoires, 2 chaudrons, 2 grilles, 1 charrette pour faire des cordes, 1 dévidoir, 1 table carrée avec ses tréteaux, 1 mauvais pliant, 2 fourches en fer.

Dans le corridor : tout l'équipage d'une voiture.

Dans le cabinet du milieu : 1 table à 2 tiroirs, 1 petite armoire contenant les hardes de Mademoiselle LADVENANT, 1 lit clos dégarni, 1 petit coffre vide, 2 chaises.

Dans la grande chambre : 1 armoire contenant des pommes, autre armoire à 4 battants et 3 tiroirs contenant 10 écheveaux de fil de chanvre et divers effets appartenant à Mademoiselle LA PLANCHE, autre armoire à 2 battants en sapin toute neuve contenant 70 draps, 9 douzaines de serviette, 4 douzaines de nappes, 1 douzaine de torchons, 1 mauvaise petite table, 18 bobines à chanvre, 1 mauvaise seringue, 560 paquets de chanvre, dans la cheminée 2 landiers, 2 pincettes, 1 pelle et 1 soufflet, 1 paire de balance en cuivre, 8 poids de diverses espèces, 1 coffre contenant des fatras, 1 lit à flèche avec des rideaux à carreaux rouges et blancs accoutré d'une paillasse, 1 matelas, 1 oreiller de balle, 1 couverture verte, autre lit clos avec des rideaux à carreaux rouges et blancs accoutré de 2 couettes de plumes, 1 paillasse et 1 couverture blanche, 2 petites tables de nuit, 1 petite glace, 1 cadre, 10 chaises et 1 fauteuil, 1 chauffe lit.

Dans le grenier : 10 quintaux de seigle, 15 quintaux de blé noir, 10 quintaux d'avoine, 3 tamis à bled, 2 mesures à bled, 2 castelles, 3 cribles, 1 bassine en airain.

Dans la grange : 2 charrettes avec chartils, tombereaux, 1 voiture suspendue, 1 charrue avec tous ses accoutrements, 1 herse, 4 brouettes.

Dans l'écurie : 1 jument de 10 ans et 1 poulain de 2 ans.

Dans l'étable : 5 vaches à lait, 4 génisses, 1 petit taureau.

Dans la soue : 1 truie.

Dans la cave : 3 barriques de cidre, 1 charnier contenant environ 30 kg de lard, 1 mauvais pressoir, des sacs vides.

Attendu qu'il n'y a plus de scellé à poser ni d'effets en évidence à décrire... fait et clos et signé le présent procès-verbal... la gardienne Mademoiselle Sainte Louise LA PLANCHE a déclaré ne le savoir faire.

Signé : BÈLÈGUIC juge de paix.



Le puits.

♦ **19 avril 1837.** A.D.F 32 U 8/19.

Levée des scellés et inventaire à la Chenay.

Ce document réalisé par Jean Guillaume BÈLÈGUIC juge de paix du canton, permet de connaître la descendance d'Alexis Olivier VERCHIN et de Marie Louise Raymonde Désirée LA PLANCHE :

- Alexis né le 20 Thermidor An 5 à DOUARNENEZ, habite le HUELGOAT lors de son mariage le 16/02/1822 à PLOUNÈOUR-TREZ Marie Hyacinthe Florine MASSARD De La HOUSSAIS née le 20/05/1790 à LANDÈVENNEC, fille de Guillaume et de Reine Marie Françoise DU LAURENT. Sera receveur de l'enregistrement à LANDIVISIAU.

- Rosalie Désirée née le 21 pluviose An 9 à DOUARNENEZ, elle y épouse le 23/03/1818 Jean Baptiste DEFOREST vérificateur des douanes royales, né le 24/06/1792 à HÈRICOURT (Haute Saône), fils de feu Jean et d'Anne BESANÇON. Son épouse étant décédée à l'inventaire, son mari demeurant à QUIMPER

est tuteur légal de ses enfants : Alexis, Octavie et Gustave.

- Hyacinthe mort à DOUARNENEZ le 10 thermidor An 13.

- Antoine Louis né à DOUARNENEZ le 12 brumaire An 8, était à l'île MAURICE au décès de son père.

- Valentin Marie René né le 12 nivose An 13, est décédé à DOUARNENEZ le 29/12/1809.

- Félix François Louis né le 15/03/1807 à DOUARNENEZ, il y épouse le 1/08/1836 Sidonie Hortense Marie DESCLABISSAC née le 24/11/1811 à PONT-CROIX, fille de Pierre Marie et de Marie Josèphe DUVERGIERS KERHORLAY. Sera surnuméraire des contributions indirectes à LANDERNEAU.



Le vieux presbytère aujourd'hui.

Ceux-ci requièrent la levée des scellés et afin de faire inventaire ils nomment Maître Maurice Gabriel Bonaventure LE CLECH notaire à DOUARNENEZ.

Il est procédé à la reconnaissance et à la levée des scellés à la charge que l'inventaire soit fait en même temps et sommes transportés dans la chambre au-dessus de la cuisine où s'est présentée Melle Sainte Louise LA PLANCHE gardienne des scellés.... S'est aussi présenté Louis TRÊTOUT cultivateur et tisserand demeurant au chef-lieu de la commune de POULDERGAT lequel a accepté la commission d'expert qui lui a été confiée par les parties... qui a fait le serment prescrit la main levée...

Cet inventaire va durer 3 jours, malheureusement le procès-verbal du juge de paix ne précise que les lieux visités ; c'est l'inventaire réalisé par le notaire LE CLECH qui comporte le détail et l'estimation des biens.

Dr KERVAREC A.